

Direction de la Recherche et de la Valorisation

2 rue Cujas - 75005 Paris
Bureau 206 - Jérémie PIRES
jeremy.pires@univ-paris1.fr
01 44 07 80 45

Le Professeur délégué aux thèses
à Mesdames et Messieurs les Professeurs, Directeurs de Recherches
et Maîtres de conférences habilités

Paris, le 16 janvier 2020

**Objet : Procédure permettant l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches.
Campagne de printemps 2021.**

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,

Je vous prie de prendre connaissance ci-dessous du calendrier et de la procédure pour la campagne HDR du printemps 2020.

Les dossiers **complets** devront être déposés auprès de **l'École doctorale dont relève votre discipline**, au plus tard le **mercredi 10 mars à 16 heures**.

Chaque dossier comprendra (en un exemplaire unique) :

1) Une **fiche de présentation** renseignée suivant le modèle disponible à l'adresse : <https://www.univ-paris1.fr/recherche/habilitation-a-diriger-des-recherches/> (à consulter par ailleurs sur le détail de la procédure d'HDR).

2) Un **curriculum vitae complet** auquel sera jointe une **recension** raisonnée et complète **des travaux et publications**.

3) **L'œuvre scientifique** : un ensemble de travaux publiés ou en l'état de l'être et constituant un apport scientifique substantiel depuis la thèse.

*Selon les demandes de qualifications des sections du CNU, peut être adjointe une contribution scientifique approfondie **et inédite**, pouvant servir de premier manuscrit pour un futur ouvrage. Pour les candidat(e)s qui présentent un dossier scientifique particulièrement étoffé et pour lequel(le)s l'HDR consacre l'achèvement d'une longue expérience de recherche (par exemple, une vingtaine de contributions scientifiques de qualité selon les normes académiques internationales), cette contribution inédite peut prendre la forme d'un texte plus court, éventuellement programmatique.*

4) **Le rapport de synthèse** : ce mémoire doit faire apparaître les étapes de la réflexion, de l'activité scientifique, l'expérience dans la recherche et son animation, ainsi que les projets du candidat. Constitué de 50 à 100 pages, il porte obligatoirement un titre qui sera ultérieurement enregistré au fichier des thèses.

5) Une **photocopie du rapport de soutenance** de la thèse ou, à défaut (**dans le cas où aucun rapport de soutenance n'a été établi**), la thèse elle-même.

6) Le **rapport du garant**, lequel doit être en activité (non émérite) et **différent du directeur de thèse**.

7) La **proposition de composition du jury**, incluant l'indication d'une date de soutenance, les coordonnées de chaque membre et la proposition de trois noms de rapporteurs extérieurs à l'Université Paris 1. La Commission de la Recherche du Conseil Académique en formation restreinte retiendra deux de ces noms.

Les rapporteurs proposés ne doivent pas avoir eu avec le candidat de collaborations

autres qu'occasionnelles.

- 8) Une photocopie de la **carte nationale d'identité** ou du passeport.
- 9) Une **déclaration sur l'honneur** d'une seule candidature pour l'année en cours.

Nous attirons votre attention sur ces deux derniers documents, qui doivent être **impérativement** remis au moment du dépôt du dossier.

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Compte tenu des conditions sanitaires incertaines, les dossiers seront communiqués en deux versions à chaque École doctorale concernée :

- En version électronique sous format Word ou .doc pour la **fiche de présentation**, et en format PDF pour les autres documents qui peuvent être numérisés ;
- En version papier pour l'ensemble du dossier.

Merci de bien communiquer *sous forme séparée* la fiche de présentation (en Word), le CV complet (PDF) et la liste des travaux et publications (PDF), sans les intégrer dans un autre document.

Pour le dossier électronique, merci de respecter les intitulés de dossiers suivants :

Nom-présentation (en Word)
Nom-CV
Nom-œuvre scientifique
Nom-inédit (selon les attentes de la discipline et du CNU)
Nom-rapport de synthèse
Nom-rapport de soutenance
Nom-rapport du garant
Nom-jury
Nom-CNI
Nom-honneur

Rappel : pour présenter sa candidature, il faut être titulaire,

- soit du doctorat d'université (complété par des publications ou des travaux) ;
- soit du doctorat de 3^e cycle (complété par des publications ou des travaux et par une activité de recherche ou d'enseignement, supérieur, secondaire ou primaire pendant au moins 5 ans) ;
- soit d'un diplôme, de travaux ou d'une expérience d'un niveau équivalent au doctorat.

À l'issue de la réunion de la Commission de la Recherche dédiée aux HDR, les candidats recevront un avis favorable ou défavorable à leur inscription, qui leur sera notifié dans les plus brefs délais. Par ce même courrier, les candidats autorisés à s'inscrire seront informés des formalités administratives à accomplir.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations auprès des candidats en leur demandant de contacter l'École doctorale concernée en vue du dépôt du dossier.

Pour la **date de soutenance**, nous vous demandons de prévoir un délai minimal de **dix semaines** après la date limite de dépôt des dossiers, de manière à permettre dans des conditions satisfaisantes, après réunion de la Commission de la Recherche, la rédaction des rapports préliminaires et l'envoi des convocations.

D'autre part, dans un contexte budgétaire toujours tendu, il vous sera demandé de redoubler d'attention s'agissant des **dépenses** engendrées par la soutenance, et de privilégier les solutions les plus économiques (visioconférence comprise) dans toute la mesure où celles-ci ne seront pas contraires à l'intérêt des candidats.

Recevez, Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues, l'assurance de nos sentiments cordialement dévoués.

Pour la Présidente,
Le professeur délégué aux thèses,



Christophe Genin
Christophe.genin@univ-paris1.fr

Adresses et coordonnées des écoles doctorales en sciences humaines et sociales

| DISCIPLINE | RA | mail | téléphone | Adresse postale |
|---|------------------------------|---|-----------------------|--|
| Archéologie | Hélène Criaud | seced112@univ-paris1.fr | 01 53 73 70 95 | Centre Michelet 3, rue Michelet 75006 Paris Bureau 327 |
| Arts Plastiques, Esthétique et Sciences de l'Art | Shahida Minot | shahida.minot@univ-paris1.fr | 01 44 07 84 77 | Centre Saint Charles 47, rue des Bergers 75015 Paris Bureau 248 |
| Géographie | Candice Zaninetti | candice.zaninetti@paris-sorbonne.fr candice.zaninetti@univ-paris1.fr | 01 44 32 14 80 | Centre Saint-Jacques 191, rue Saint-Jacques 75005 Paris Bureau 110 |
| Histoire | Noemi Rubello | noemi.rubello@univ-paris1.fr | 01 40 46 33 42 | Centre Sorbonne 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris Bureau G309 |
| Histoire de l'art | Zinaïda Polimenova | zinaida.polimenova@univ-paris1.fr | 01 47 03 84 44 | Centre Vivienne 2, rue Vivienne 75002 Paris Bureau 106 |
| Philosophie | Ramine Kamrane | edph@univ-paris1.fr ramine.kamrane@univ-paris1.fr | 01 85 34 47 57 (R) | Centre rue du Four 13, rue du Four 75006 Paris Bureau 707 |